

Coordonnées utiles

Fare de l'Étudiant

Avenue Charles de Gaulle au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Pirae. Zone de départ de l'examen du permis de conduire.

✉ fare-etudiant@education.pf

☎ 40.50.87.32

Pôle des bourses et allocations d'études

Rue du Taaone, ancien site de la D.E.S en face de la sortie de l'hôpital. Bâtiment C, bureaux 1, 2.

✉ bsup@education.pf

☎ 40.47.05.26

☎ 40.47.05.76



BOURSES ET ALLOCATIONS D'ÉTUDES



Liste des pièces à fournir

2026-2027

- Demande d'allocation d'étude 2026-2027 composée de trois pages Document **OBLIGATOIRE**
- Acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Copie pièce d'identité en cours de validité
- Certificat de scolarité 2025-2026 (si scolarisé)
- Certificat(s) de scolarité des enfants majeurs scolarisés
- RIB au nom de l'étudiant (**obligatoire**) **PAS DE TICKET REÇU** **Attention pas de compte en ligne (ex: MONABANQ, DEBLOCK, REVOLUT etc...)**
- Facture EDT ou OPT **obligatoirement en Polynésie française au nom des parents** ou tuteurs ou autres personnes où habite l'étudiant(e), accompagnée d'une attestation sur l'honneur d'hébergement + copie pièce d'identité de l'hébergeant.

Pièces justificatives à retirer auprès de la CPS

- Carte d'assuré social (carte CPS) **ou** de la Sécurité sociale **des parents ou tuteur(s) ET de l'étudiant**
- Attestation d'inscription au RSPF datant de **moins de 3 mois** (si concerné)

- Relevé d'information des revenus familiaux (SALARIES ou RETRAITES) de TOUTE l'année 2025**, des 2 parents ou des personnes ayant en charge l'étudiant(e)

- Relevé d'information des revenus familiaux** (Régime des Non-Salariés) ceux relevant dudit régime de **TOUTE L'ANNEE 2024 et 2025** (**dont le cas où la déclaration a été faite au 31 mars 2025**).

Pour les revenus non-salariés, chef d'entreprise

- Déclaration des revenus de l'année **2024** auprès de la CPS et 2025 (**dont le cas où la déclaration a été faite au 31 mars 2025**).
- Déclaration du chiffre d'affaire.
- Auprès de la DICP : bilan et compte de résultat.

Pièces justificatives liées aux revenus des responsables légaux

- Tous documents nécessaires pour la détermination des revenus des responsables légaux** : bulletins de salaires, pensions de retraite ou pension des reversions (**trois derniers mois**), loyer, rente ...

ATTENTION ! Des pièces justificatives complémentaires pourront être réclamées au besoin selon votre situation.

Pour les étudiants souhaitant étudier à l'étranger (hors métropole, Département d'Outre-Mer) :

- **Fournir**, la maquette de la filière et équivalence française
- **Fournir**, un tableau récapitulatif du coût annuel : études, frais annexes (loyer, assurance, électricité, téléphone, internet, transport et frais de subsistance...)
- **Justifier**, le financement de ces dépenses.

Pour les doctorants ou étudiants entrant en doctorat :

- **Fournir** votre contrat de formation doctorale.